Bulletin Municipal

JOZERAND

FEVRIER 2020

MAIRIE DE JOZERAND

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Maire :	André LANGUILLE
1er adjoint :	Philippe FAYE
2ème adjoint :	Dominique CHAZAL
3ème adjoint :	Michel DELILLE
Les conseillers :	Thierry BARRIERE
	Josette DERVIN
	Thierry ESBRAIRE
	Marie-Françoise HUBERT
	Martine LIGIER
	Daniel RAY
	Jean de ROHAN CHABOT

SECRETARIAT :

Christine MOSNIER
Elise MOREL

ADRESSE :

1, rue du Clos
63460 JOZERAND
Tél. 04 73 33 02 43
jozerand@wanadoo.fr

LE SECRETARIAT DE MAIRIE est ouvert :
Le lundi et le jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Le mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Le vendredi : de 8h30 à 12h00

Les horaires d'ouverture au public sont :
Le lundi et le jeudi de 15 à 18 heures

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LE MOT DU MAIRE	4
UN NOUVEAU MEDAILLE A JOZERAND	6
COMPTES ADMINISTRATIFS 2019	7
AMENAGEMENTS ET TRAVAUX 2019	9
ETAT CIVIL	10
ELECTIONS MUNICIPALES 2020	11
ECOLE DE MONTCEL	12
ECOLE DE JOZERAND	13
LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS	16
LE FOYER CULTUREL DE JOZERAND	17
JOZERAND PATRIMOINE	22
SOCIETE DE CHASSE	26
AMICALE DES ANCIENS DE JOZERAND	28
ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES FORESTIERS DOMES ET COMBRAILLES	29
LES PROFESSIONNELS DE JOZERAND	31
A.J.F. – LE TEMPS DES VACANCES	34
CLIC ET ADIL	38
LE RELAIS	39
SBA	40
LETTRE D'INFORMATION - MAIRIE DE JOZERAND	42
RECETTE	46

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

Que cette année 2020 apporte, à chacune et chacun d'entre vous, santé, bonheur et joie de vivre.

Après les grands investissements réalisés depuis 2014 :

- voirie à Piory avec récupération des eaux pluviales,
- voirie de l'Impasse des Saules, aux Carreaux,
- réfection du mur du cimetière,
- réhabilitation du logement de fonction en école avec la garderie intégrée au groupe scolaire,
- travaux de sécurité routière aux Charmats, rue des Bargeauds et rue du Sagnat,
- réfection de notre église, édifice qui fait partie du patrimoine de notre commune,

2019 aura été l'année de la mise en accessibilité de la mairie aux personnes en situation de handicap :

- marquage au sol extérieur et intérieur,
- facilitation de l'accès au bâtiment,
- élargissement des portes du rez-de-chaussée,
- aménagement des sanitaires,
- installation d'une sonnette au rez-de-chaussée pour appeler la secrétaire.

D'autres travaux ont également été menés :

- voirie du chemin qui mène à la Ferme Pédagogique, aux Bois des Lapins,
- isolation des combles et des fenêtres de la mairie,
- isolation d'une partie du grenier de l'école,
- limitation de la vitesse à 70 km/h sur la route de St Agoulin, suite à de nombreuses constructions,
- changement de signalisation au sol sur la RD 2144, au Bois des Lapins, pour une plus grande sécurité des automobilistes se dirigeant à Jozerand.

Les projets, pour l'année 2020, concernent, avec la Communauté de Communes, des travaux de voirie au Moulin de Barbe.
Nous ne pourrons pas aller plus loin dans nos projets, année électorale oblige. Pour poursuivre nos engagements pour les années à venir, mon conseil municipal et moi-même avons décidé de nous représenter aux prochaines élections municipales de mars 2020.
Je profite de ce moment d'échange avec vous, chers concitoyennes et concitoyens, pour remercier les membres de mon conseil municipal pour leur engagement durant ces six années passées au service de notre commune. Merci à vous, Jozerandaises et Jozerandais pour les échanges enrichissants que nous avons pu avoir. Merci aussi aux employés communaux, secrétaires et agents techniques. Je n'oublie pas les enseignantes et ATSEMs du regroupement pédagogique, pour leurs compétences auprès des enfants, les éducatrices et éducateurs de la garderie présents matins et soirs aux services des familles, les cantinières pour la restauration scolaire de 4 communes. Merci aux associations, aux bénévoles pour leur dévouement et leurs efforts au service de notre village.
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Qu'ils trouvent, à Jozerand, calme et convivialité.
Personnellement, je continuerai à mettre toute mon énergie pour que Jozerand continue à être un village accueillant.

André LANGUILLE

REMISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

A la fin du discours des vœux, le maire et son conseil, en présence de la délégation du comité départemental des médailles jeunesse, sports et engagement associatif 63, ont remis aux présidents/gestionnaire d'associations ainsi qu'à certains bénévoles une médaille et un diplôme pour marquer leurs actions de bénévolats. Ont été ainsi remerciés :

- Thierry Barrière (Président de la Société de Chasse)
- Sandrine Carcassa (Présidente de l'Association A.J.F.-Le Temps des Vacances)
- Anne-Marie Garraud (Bénévole)
- François Garraud (Président de l'Amicale des Anciens)
- Martine Ligier (Bénévole)
- Pascal Maurand (Président de Jozerand Patrimoine)
- Chantal Souchet (Présidente du Foyer Culturel)

La médaille de la jeunesse, sports et engagement associatif, instaurée par le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969, est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique, des sports, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives, des centres de vacances et de loisirs, des œuvres de plein air, des associations et de toutes les activités s'y rattachant. La commune de Jozerand a, quant à elle, reçu le trophée de bénévoles en milieu rural 63 par l'intermédiaire de son maire.

HOMMAGES

C'est une « figure » de Jozerand qui vient de nous quitter. Discret, chaleureux, Marcel, notre doyen, était une des dernières mémoires de Jozerand. Profondément attaché à son village natal dont il aimait tant évoquer le passé, il avait consacré de longues années à la vie de sa commune. Son dévouement l'avait amené à s'engager dès l'âge de 19 ans, en 1946, dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Jozerand où il resta jusqu'en 1974.

Pendant 6 mandats, de 1959 à 1995, il siégea au Conseil Municipal, puis, occupa de 1995 à 2008, la fonction d'adjoint au maire.

Que Marcel soit ici remercié pour tous les services qu'il a rendus à la Commune de Jozerand.

UN NOUVEAU MEDAILLE A JOZERAND

Marcel PLAZENET est né le 09 janvier 1935 à Saint Agoulin et est issu d'une famille de 7 enfants dont il est le deuxième.

Avant l'armée, il travaillait à la ferme avec ses parents. Appelé par l'armée le 20 décembre 1955, il a été affecté au 8ème régiment de Cuirassiers, au 18ème Dragons (service des engins blindés) jusqu'au 14 avril 1956 où il a eu une permission de 8 jours. Il a ensuite pris la route pour Sathonay où il n'y est resté qu'une nuit pour ensuite embarquer à Marseille le 24 avril 1956 pour la Tunisie. Il a été inscrit au tableau d'avancement et nommé à l'emploi de 1ère classe. De là, la Tunisie est devenue indépendante, le service a donc pris fin le 27 mai 1957 et les soldats sont partis pour l'Algérie le lendemain. Il est resté dans les camps, en Algérie jusqu'au 05 janvier 1958 où il a exercé divers métiers tels que coiffeur, cuistot mais partait aussi en opérations et en patrouilles. Il a ensuite été démobilisé le 06 janvier 1958 pour fin de service militaire.

Revenu dans son pays natal, il a travaillé à nouveau dans la ferme de ses parents puis dans des entreprises de travaux publics (Castello, Semerap).

En souvenir de son service militaire, il est porte drapeau dans la commune de Jozerand depuis de nombreuses années lors des commémorations.

Le 8 mai 2019, il a eu l'honneur et l'immense surprise de se faire remettre la Médaille du Djebel (ou médaille des anciens combattants en Afrique du Nord) par Monsieur Dafix, vice-président des anciens combattants de Combronde, accompagné de Monsieur Delastre, président de l'association. Sa famille, ses amis et les habitants de la commune de Jozerand peuvent être fiers des actions accomplies par Marcel.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

A : Charges à caractère général	55 314,02 €
B : Charges de personnel	104 410,95 €
C : Atténuation de produits	19 849,41 €
D : Charges de gestion courante	56 185,87 €
E : Charges financières	4 595,87 €
TOTAL	*240 356,12 €*

Détails :

- A : Charges à caractère général :

Eau et assainissement, énergie-électricité, carburants, fournitures diverses, vêtements de travail, fleurissement, contrat de prestation de services, location photocopieur, location immobilière, terrains, bâtiments, entretien-réparation voirie et réseaux, matériel roulant, maintenance, primes d'assurance, versement à des organismes de formation, indemnités au comptable, missions, réceptions, etc.

- B : Charges de personnel :

Cotisation sur salaire ; cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisses de retraite, assurance du personnel et autres organismes sociaux ; versement aux œuvres sociales ; médecine du travail ; etc.

- C : Atténuation de produits :

Attribution de compensation, FPIC (Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).

- D : Charges de gestion courante :

Indemnités et cotisations de retraite maire et adjoints, service d'incendie, contributions aux organismes de regroupement, subventions de fonctionnement des associations, etc.

- E : Charges financières :

Intérêts réglés à l'échéance.

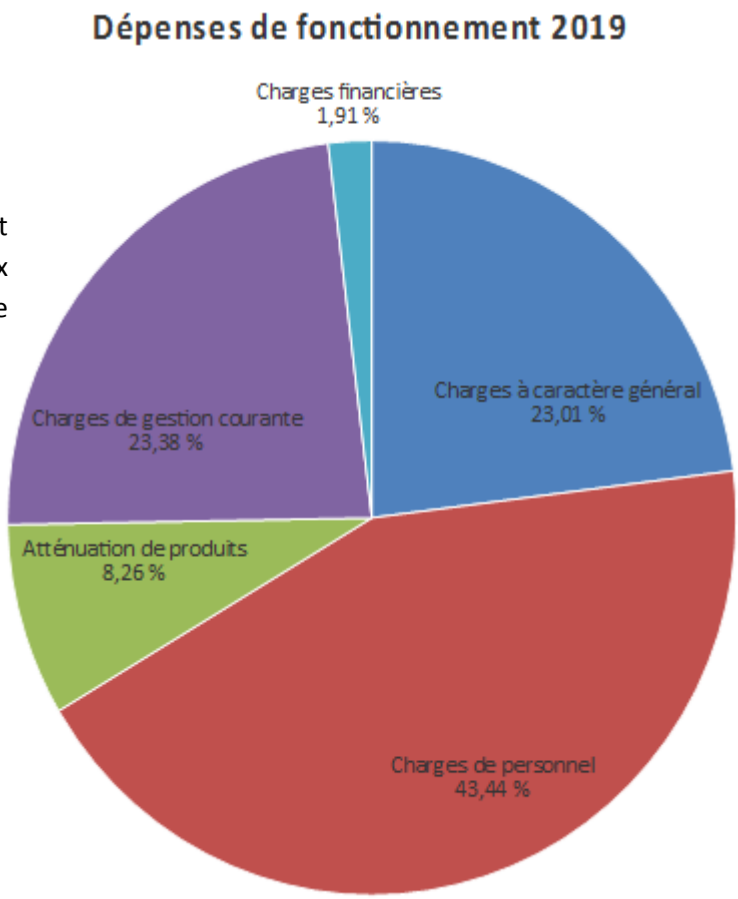

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

A : Atténuations de charges	4 000,00 €
B : Produits des services	43 741,58 €
C : Impôts et taxes	110 586,24 €
D : Dotations, subventions et participations	81 577,40 €
E : Autres produits de gestion courante (GC)	14 232,08 €
F : Produits exceptionnels	1 499,07 €
TOTAL	*255 636,37 €*

Détails :

- A : Atténuations de charges :

Remboursements sur rémunérations du personnel.

- B : Produits des services, du domaine et ventes diverses :

Concessions dans cimetière, redevance d'occupation du domaine public communal, locations diverses autres qu'immeubles, mise à disposition du personnel, etc.

- C : Impôts et taxes :

Taxes foncières et d'habitation, dotation de solidarité communautaire, FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources), taxe additionnelle aux droits de mutation.

- D : Dotations, subventions et participations :

Dotations : forfaitaire, de solidarité rurale, nationale de péréquation, élus locaux, FCTVA (Fond de Compensation de la TVA); attribution fonds départementaux de la taxe professionnelle ; compensations de l'état au titre des exonérations/taxes foncières et d'habitation.

- E : Autres produits de gestion courante :

Revenu des immeubles, produits divers.

- F : Produits exceptionnels :

Vente terrains.

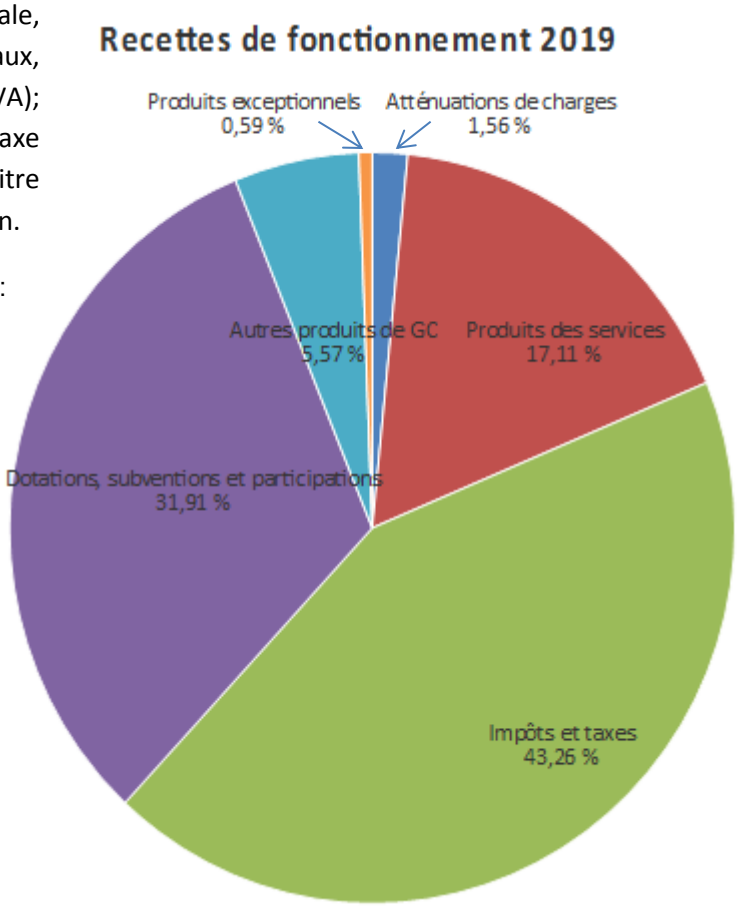

TOTAL dépenses :	***240 356,12 €***
TOTAL recettes :	***255 636,37 €***
EXCEDENT :	***15 280,25 €***

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX 2019

VOIRIE

Environ 150 m de chemin ont été goudronnés le long de la ferme pédagogique de Claudine

SECURITE ROUTIERE

Sur une partie de la route de Saint Agoulin, à la sortie de Jozerand, la vitesse a été limitée à 70 km/h.

ISOLATION THERMIQUE

Le grenier de la mairie a été vidé et isolé de même que les combles de la classe CP et CE1 de notre école.

MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie ont continué en 2019 :

- des éclairages ont été rajoutés au rez-de-chaussée et à l'étage ;
- les panneaux d'affichage ont été contrastés et rabaissés ;
- les toilettes du rez-de-chaussée ont été adaptées au handicap (remplacement de la porte, lavabo contrasté, miroir rabaissé, siphon déporté, ajout d'une signalétique).

FLEURISSEMENT DU MAS

A la demande des riverains, deux jardinières fleuries ont été installées à l'entrée du Mas de Jozerand.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Mathilde, Marie-Denise FONTAINE, le 18 janvier 2019 à Beaumont
Arthur, Joseph GUILLON, le 16 mars 2019 à Beaumont
Axel, Clément BRUN, le 4 avril 2019 à Clermont-Ferrand
Maya MAINAUD, le 15 avril 2019 à Thiers
Noélie MAZERON, le 25 avril 2019 à Clermont-Ferrand
Sohan MOHAMED, le 5 août 2019 à Clermont-Ferrand
Nathan, Thierry, Alain CHABRIER ALEM, le 20 août 2019 à Clermont-Ferrand
Marius CAREMIER, le 8 octobre 2019 à Clermont-Ferrand
Paul, Marcel, Zygmunt BODEAU, le 28 décembre 2019 à Clermont-Ferrand

MARIAGES

Armand BELLIER et Elodie MASSE, le 18 mai 2019
Anthony DELILLE et Quélène WONG, le 11 juillet 2019

DECES

Guy, Paul JAMAIN, le 29 mars 2019
Jean, Sébastien VENGEON, le 17 septembre 2019
Marcel, Roger AUMAITRE, le 4 novembre 2019
René, Maurice MARCHAL, le 10 janvier 2020

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

MODALITES

La population municipale détermine le mode de scrutin applicable, mais également le nombre de conseillers municipaux à élire. L'article L. 2121-2 du CGCT fixe le nombre de membres du conseil municipal en fonction du nombre d'habitants. **En 2020**, la population de la commune de Jozerand comptant plus de 500 habitants et moins de 1500,

le nombre de membres du conseil municipal à élire est de 15.

Ces membres sont élus pour 6 ans au scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours (art. L. 227 et L. 252).

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote. Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu (art. L. 253).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits». Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entrainera une réduction de l'abstentionnisme.

Ce qui change pour cette élection :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

ECOLE DE MONTCEL

La rentrée de septembre 2019 s'est très bien déroulée avec l'arrivée de 20 petits nouveaux de trois ans ce qui est énorme pour une petite école. Mme Arnaud et Mme Petot ont repris chacune leur classe avec 22 et 21 enfants pour cette année. Du côté des ATSEMs, Sandrine Noir et Béatrice Bouchalois, les assistent efficacement au quotidien. Enfin côté TAP et garderie, nous avons retrouvé avec plaisir Camille et Marjorie.

Cette rentrée scolaire a fait place à une très belle nouvelle : l'ouverture de notre cantine sur place à Montcel. Un lieu très adapté et efficace pour nos petits, que nos élus en soient remerciés.

Concernant les projets, les GS ont continué le cycle piscine en accompagnant la classe de Nathalie de Jozerand entre novembre et décembre.

Sur le premier trimestre, les enfants ont bénéficié d'un intervenant en musique chaque mardi. L'école a ensuite organisé un concert spectacle en novembre, rassemblant plus de 200 personnes autour d'un spectacle présenté par tous les enfants et un concert du duo De Lorean. Un grand succès grâce au travail des enfants en classe et avec Camille le soir en TAP, nous la remercions.

Le 17 décembre, journée de «Noël» avec les élèves et enseignants de l'école de Jozerand. Au programme: spectacle, goûter, venue du Père Noël (qui a apporté des cadeaux à tous les enfants puisqu'ils sont tous sages!) et marché de Noël.

L'équipement numérique des 2 classes (tablettes et vidéoprojecteurs) réalisé en 2017 est bien utile pour de nombreuses découvertes, pour certains apprentissages et les élèves les utilisent régulièrement pour leur plus grand plaisir.

L'ensemble des activités et des équipements de l'école est possible grâce au soutien financier ou matériel des communes (via le SIRP Jozerand-Montcel), de l'association de parents d'élèves mobilisée autour d'actions tout au long de l'année et de la coopérative de l'école.

Rien ne serait possible sans l'investissement des enfants et la confiance des familles…

Que chacun soit remercié pour son action au bénéfice de l'école.

L'équipe enseignante de l'école de Montcel

Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans notre école l'an prochain, merci de vous signaler en appelant l'école au 04 73 33 05 01 dès le mois d'avril, ou par mail à : ecole.montcel.63@ac-clermont.fr.

ECOLE DE JOZERAND

Répartition des effectifs et équipe enseignante pour cette année scolaire 2019-2020 :

Mme Michel		Mme Croux		Mme Fitamen	
CP	CE1	CE1	CM1	CE2	CM2
17	4	7	11	12	12
21		18		24	
63					

Mme Karima Lavocat et Mme Muriel Guibon renforcent à nouveau cette année l'équipe pédagogique dans les trois classes en intervenant respectivement, auprès d'un et de trois enfants porteurs de handicap. Elles sont présentes dans les locaux selon leurs emplois du temps les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, car Mme Lavocat intervient aussi à l'école élémentaire d'Aigueperse.

LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE CIVILE 2019 FUT RICHE EN ACTIVITES ! EN EFFET :

- *Dans le domaine de la santé :* Le 29 avril, un responsable bénévole de la ligue contre le cancer est intervenu, une heure durant, auprès des enfants de CM2 afin de les sensibiliser contre les méfaits du tabac.

- *Dans le domaine musical :* Les enfants de l'école se sont produits le 5 avril à la salle des fêtes de Champs. Ils ont bien chanté et ont dansé tous ensemble. Pour clôturer cette journée, ils ont découvert quelques morceaux classiques et modernes chantés par la mezzo-soprano Yoanna Crison.

Les enfants de CP-CE1 se sont rendus à la Passerelle pour voir trois spectacles offerts par d'autres écoles, deux mini-concerts donnés par les musiciens participants et une exposition. Ils ont joué de leur instrument en direct sur un dessin animé.

Les enfants des classes de CE2-CM1 et de CM2 se sont produits le jeudi 20 juin à la Halle au blé d'Aigueperse afin de présenter, avec trois autres écoles du secteur (Aigueperse, Saint-Genès du Retz, Saint-Quintin-sur-Sioule) « Nous n'irons pas à l'opéra », comédie musicale de J. Joubert.

Les enfants ont enfin, le 12 juin, eu la chance de voir et d'entendre un drôle instrument : le nyckelharpa.

- *Dans le domaine de l'environnement* : La classe de CE2-CM1 a participé à la journée mondiale de la forêt (date officielle le 21 mars). Ainsi, avec un peu de décalage, le 8 avril, les enfants sont allés, avec les membres de l'association des amis de la forêt, planter des arbres et des arbustes sur un terrain communal au lieu-dit « les Carreaux-Pradet ». Cette action a été menée avec l'aide et l'accord de la municipalité de Jozerand. Les enfants ont maintenant pour mission d'aller régulièrement arroser et nettoyer ce nouvel espace vert.

- *Dans le domaine de la littérature* : Les enfants ont participé au prix des Incorruptibles.

Le Prix des Incorruptibles est un prix de littérature jeunesse. Il est décerné chaque année par des élèves issus de classes de maternelle jusqu'au lycée. Il est organisé par l'association du Prix des Incorruptibles et a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise leur vote.

- *Dans le domaine des sciences* : Les CE2-CM1 et les CM2 se sont rendus à l'école des sciences de Châteauneuf-les-Bains afin d'aborder le thème de la robotique.

ECOLE des Sciences
CENTRE PILOTE La main à la pâte

L'ANNEE SCOLAIRE S'EST ENSUITE CLOTUREE PAR DEUX TEMPS FORTS.

Le premier fut le voyage scolaire. L'ensemble des classes de l'école s'est déplacé au château de Chanonat afin de participer à la visite de ce dernier et à quatre ateliers traitant du Moyen-Âge. L'ensemble des entrées au château est financé par l'Association des Parents d'Élèves. Cette dernière a aussi pris en charge une partie du transport, l'autre partie étant financée par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

Le second moment fut la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Montcel/Jozerand. Ce moment, très festif et très chaud, compte-tenu des températures caniculaires du mois de juin, fut un régal pour les enfants qui ont pu à la fois profiter de la multitude de jeux proposée et aussi présenter des chants préparés en amont dans les classes. Ce moment, plébiscité par tous, petits comme grands, est d'ores et déjà reconduit le 26 juin 2020!

Depuis la rentrée de cette année scolaire (2019-2020), tous les enfants de l'école ont déjà bénéficié d'un cycle « natation » du mois de septembre au mois de décembre 2019. Les classes de CP-CE1 et de CE2-CM2 ont réalisé les cinq premières séances. La classe de CE1-CM1 a réalisé les cinq séances suivantes avec les GS de Mme Petot à Montcel. Les entrées au bassin de Gannat, ainsi que le transport en bus, ont été entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

Enfin, un marché de Noël a été organisé par les deux écoles du RPI au mois de décembre et les enfants ont donc créé des décorations de Noël qui ont été ensuite vendues durant un moment festif et convivial à la salle des fêtes de Montcel. Auparavant, le père Noël était passé visiter les enfants et un spectacle (joué par Engénie et Frédéric Borceux) avait été offert aux enfants grâce aux coopératives scolaires des deux écoles et grâce au Syndicat Intercommunal. L'Association des Parents d'Élèves de Montcel/Jozerand s'était jointe à tout ce petit monde pour partager un goûter, un chocolat chaud ou un verre de vin chaud et trinquer à la fin de l'année qui arrive à grands pas. M. JB Vitaux et Mme A Constant, tous deux chocolatiers à Clermont-Ferrand et résidant sur la commune de Montcel, avaient aussi répondu « *présents* » à ce moment afin que chacun puisse bénéficier de leur savoir-faire et de la qualité de leurs produits.

Voilà, comme vous pouvez le constater, nos élèves sont bien occupés, initiés à différentes activités dans différents domaines, à l'aide de différents partenaires et amis de l'école publique. Nous espérons ainsi que chacun y trouve du plaisir et l'envie de continuer à apprendre et à travailler.

L'équipe enseignante de l'école de Jozerand

Association Parents d'Elèves Jozerand Montcel

La Chocolaterie Jean-Baptiste Vitaux

Combrailles, Sioule & Morge COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le Relais d'Assistants Maternels Parents-Enfants « Bulle des p'tits combrailloux » met en place des activités variées et adaptées. Le RAM travaille en partenariat avec la PMI, la CPAM, la CAF, l'URSSAF, la Direction Générale des Impôts, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en plus des structures locales.

Le RAM est une compétence qu'exerce *Combrailles, Sioule et Morge* au lieu et place des communes membres, au titre de ses compétences facultatives.

LES HORAIRES

- *Permanences sur Combronde*
  - Lundi : 13h30 – 16h30
  - Mardi : 15h – 18h30
  - Vendredi : 13h30 – 16h30

- *Ateliers menés par l'animatrice de Combronde*
  - Lundi
    - Combronde : 9h30 – 11h
  - Mardi
    - Beauregard-Vendon : 9h – 10h15
    - Beauregard-Vendon : 10h15 – 11h30
  - Mercredi (une semaine sur deux)
    - Combronde : 9h30 – 11h
  - Jeudi
    - Combronde : 9h -10h15
    - Combronde : 10h15 – 11h30
  - Vendredi (rotation sur les communes)
    - Jozerand : 9h30 – 11h
    - Prompsat : 9h30 – 11h
    - Saint-Pardoux : 9h30 – 11h

CONTACTS

Antenne de Combronde
5 Rue de la Poste – 63460 Combronde
04 73 97 36 67 – 06 02 38 16 55
ram@comcom-csm.fr

Référente pour les ateliers se déroulant sur les communes de:

- Combronde
- Jozerand
- Saint-Pardoux
- Beauregard-Vendon
- Prompsat

LE FOYER CULTUREL DE JOZERAND DE SA CREATION…A NOS JOURS

- Présidente : Chantal SOUCHET
  - Tél. 06 10 05 74 78
  - jozerandfoyerculturel@orange.fr
- Vice-Président : Patrick BOUCHON
- Vice-Présidente : Marie-Claire CHAZAL
- Secrétaire : Maryse MAURAND
- Trésorier : Daniel MAHE

Le tri des archives par l'association JOZERAND PATRIMOINE a permis de découvrir des documents datant de quelques années sur le FOYER CULTUREL.

En 1960, date de sa création, l'association portait le nom de « FOYER CULTUREL EDUCATIF ET SOCIAL DE L'ECOLE PUBLIQUE DE JOZERAND ». Elle mettait à disposition de toute la population des activités éducatives et récréatives telles que le sport, la lecture, le théâtre, la danse mais aussi des informations techniques telles que la puériculture, les travaux manuels, l'agriculture. Cette association était gérée en accord avec l'Administration de l'Education Nationale et était affiliée à la ligue française de l'enseignement, confédération des œuvres laïques.

Le 3 octobre 1960 eurent lieu les élections du bureau de cette association et nous avons pu relever les noms suivants :

Président :	M. AUMAITRE
Secrétaire :	R. THONAT
Section danse :	A. GIRBON
Section cinéma :	T. PEYRE
Section voyage :	R. BLANC
Section sport :	JC MIALHE
Section bibliothèque :	R. AUMAITRE
Jeux divers :	H. MIALHE

Nous avons pu retracer, grâce à ces archives, les activités organisées de l'époque : séances de cinéma, fête de Noël avec chants, récitations et goûters des enfants.
Il y avait aussi une fête patronale avec folklore, défilé de chars fleuris, concours de belote, kermesse. Ces fêtes rassemblaient toutes les générations.

Articles parus dans les journaux de l'époque

COMBRONDE

Jour de fête à Jozerand avec la kermesse du Foyer laïc

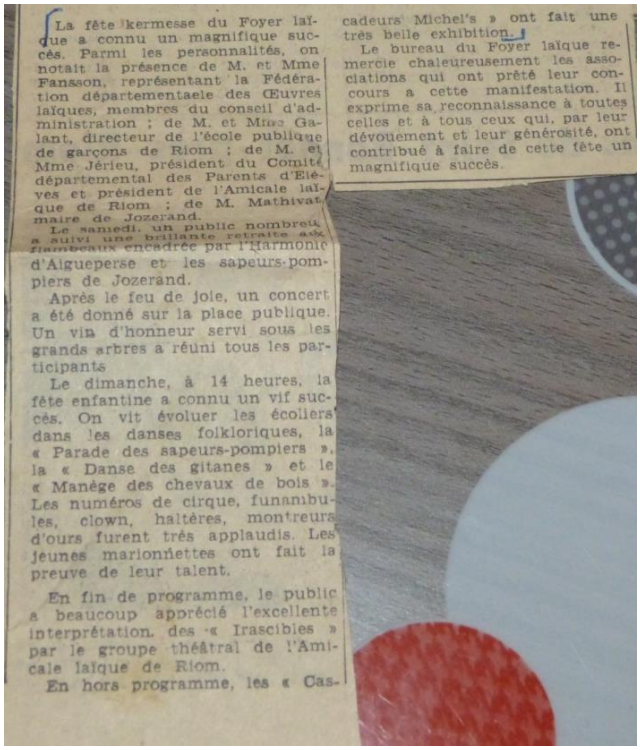

La fête kermesse du Foyer laïque a connu un magnifique succès. Parmi les personnalités, on notait la présence de M. et Mme Fansson, représentant la Fédération départementale des Œuvres laïques, membres du conseil d'administration ; de M. et Mme Galant, directeur de l'école publique de garçons de Riom ; de M. et Mme Jérieu, président du Comité départemental des Parents d'Elèves et président de l'Amicale laïque de Riom ; de M. Mathivat, maire de Jozerand.

Le samedi, un public nombreux a suivi une brillante retraite aux flambeaux encadrée par l'Harmonie d'Aigueperse et les sapeurs-pompiers de Jozerand.

Après le feu de joie, un concert a été donné sur la place publique. Un vin d'honneur servi sous les grands arbres a réuni tous les participants.

Le dimanche, à 14 heures, la fête enfantine a connu un vif succès. On vit évoluer les écoliers dans les danses folkloriques, la « Parade des sapeurs-pompiers », la « Danse des gitanes » et le « Manège des chevaux de bois ». Les numéros de cirque, funambules, clown, haltères, montreurs d'ours furent très applaudis. Les jeunes marionnettes ont fait la preuve de leur talent.

En fin de programme, le public a beaucoup apprécié l'excellente interprétation des « Irascibles » par le groupe théâtral de l'Amicale laïque de Riom.

En hors programme, les « Cascadeurs Michel's » ont fait une très belle exhibition.

Le bureau du Foyer laïque remercie chaleureusement les associations qui ont prêté leur concours à cette manifestation. Il exprime sa reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui, par leur dévouement et leur générosité, ont contribué à faire de cette fête un magnifique succès.

Fête- kermesse des 23 et 24 juin 1962

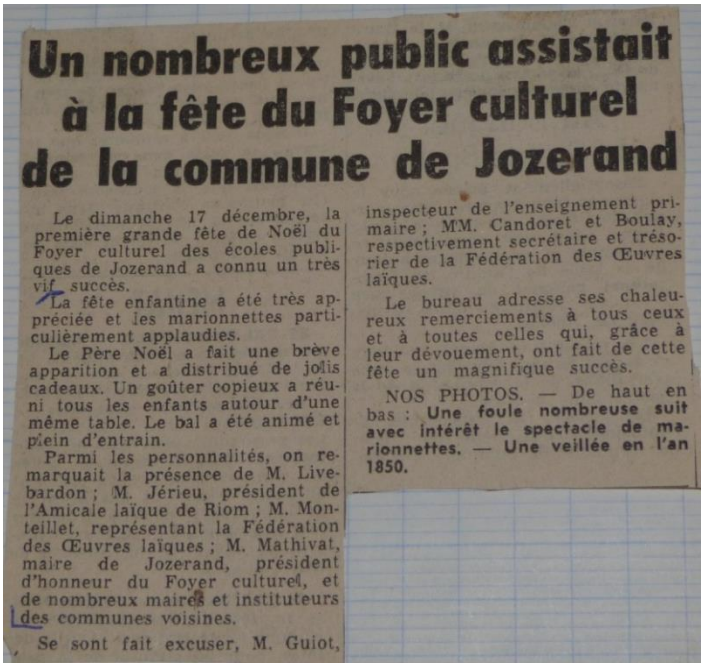

Un nombreux public assistait à la fête du Foyer culturel de la commune de Jozerand

Le dimanche 17 décembre, la première grande fête de Noël du Foyer culturel des écoles publiques de Jozerand a connu un très vif succès.

La fête enfantine a été très appréciée et les marionnettes particulièrement applaudies.

Le Père Noël a fait une brève apparition et a distribué de jolis cadeaux. Un goûter copieux a réuni tous les enfants autour d'une même table. Le bal a été animé et plein d'entrain.

Parmi les personnalités, on remarquait la présence de M. Livebardon ; M. Jérieu, président de l'Amicale laïque de Riom ; M. Monteillet, représentant la Fédération des Œuvres laïques ; M. Mathivat, maire de Jozerand, président d'honneur du Foyer culturel, et de nombreux maires et instituteurs des communes voisines.

Se sont fait excuser, M. Guiot, inspecteur de l'enseignement primaire ; MM. Candoret et Boulay, respectivement secrétaire et trésorier de la Fédération des Œuvres laïques.

Le bureau adresse ses chaleureux remerciements à tous ceux et à toutes celles qui, grâce à leur dévouement, ont fait de cette fête un magnifique succès.

NOS PHOTOS. — De haut en bas : **Une foule nombreuse suit avec intérêt le spectacle de marionnettes. — Une veillée en l'an 1850.**

Fête de Noël 1961

Tableau des participants au bureau du foyer tout au long de ces années

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT
1960	Marcel AUMAITRE		GUERRIER B		THONAT R	
1961	Marcel AUMAITRE	SOL Arsène et Daniel CHANEBOUX	Mme KARVAIX	François GONVIN	M. KARVAIX	Roger BLANC
1962	Marcel AUMAITRE	SOL Arsène et Daniel CHANEBOUX	J. MAZEN	François GONVIN	R. MAZEN	Roger BLANC
1968	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Marcel AUMAITRE	Lucien LAMBERT	Aimé BOYER	Renée BOYER	Roger BLANC
1969	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Marcel AUMAITRE	Melle MOY	M. LAMBERT	Renée BOYER	Roger BLANC
1970	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Marcel AUMAITRE	Melle MOY	M. LAMBERT	Renée BOYER	Roger BLANC
1971	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Lucien LAMBERT	Josepht GIRBON	Renée BOYER	Roger BLANC
1972	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Lucien MARTIN	Lucien LAMBERT	Josepht GIRBON	Chantal DUFOUR	Roger BLANC
1973	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Lucien MARTIN	Lucien LAMBERT	Josepht GIRBON	Odette SOUCHARD	Roger BLANC
1974/1975	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Lucien MARTIN	Lucien LAMBERT	Marcel PLAZENET	Odette SOUCHARD	Jean Pierre SOUCHARD
1975/1976	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et Lucien MARTIN	Lucien LAMBERT	Marcel PLAZENET	Odette SOUCHARD	Jean Pierre SOUCHARD
1976/1977	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Jean Pierre SOUCHARD		Odette SOUCHARD	
1977/1978	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Jean Pierre SOUCHARD		Odette SOUCHARD	
1978/1979	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Jean Pierre SOUCHARD		Odette SOUCHARD	
1979/1980	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Alain CASTELNOTT		Odette SOUCHARD	
1980/1981	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Alain CASTELNOTT		Odette SOUCHARD	A. LOMBART
1981/1982	Daniel CHANEBOUX	SOL Arsène et SOL Maxime	Alain CASTELNOTT		Odette SOUCHARD	A. LOMBART
1993/94	Evelyne FRADETAL	Claude DERVIN	Marie Claire CHAZAL	Claude TARDIF	Agnés BIOUGNE	Noelle CHANEBOUX
1994/95	Evelyne FRADETAL	Michel STRAZEK	Agnés BIOUGNE	Claude TARDIF	François GARRAUD	MC CHICARD
1997	François GARRAUD	E.FRADETAL	Agnés BIOUGNE	Claude TARDIF	MAGARD Jclaude	MC CHICARD
1998	François GARRAUD	E.FRADETAL	Chantal SOUCHET	Claude TARDIF	François GARRAUD	MC CHICARD
1999	François GARRAUD	G.TARDIF	Chantal SOUCHET	Odette CHANEBOUX	Marie Claire CHAZAL	Janine DUCOUT
2000	François GARRAUD	G.TARDIF	Chantal SOUCHET	O.CHANEBOUX	Marie Claire CHAZAL	Janine DUCOUT
2001	François GARRAUD	G.TARDIF	Chantal SOUCHET	O.CHANEBOUX/R.PLAZENET	Marie Claire CHAZAL	Patrick BOUCHON
2002	Marie Claire CHAZAL	F.GARRAUD	Joel VALOUR	Annie GOUBAY	Gaby TARDIF	Patrick BOUCHON
2003	Marie Claire CHAZAL	F.GARRAUD	Joel VALOUR	Annie GOUBAY	Gaby TARDIF	Patrick BOUCHON
2004	Marie Claire CHAZAL	F.GARRAUD	Annie GOUBAY	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	Daniel MAHE
2005	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Annie GOUBAY	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	Daniel MAHE
2006	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Annie GOUBAY	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	Daniel MAHE
2007	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	Daniel MAHE
2008	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	Daniel MAHE
2009	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Claude TARDIF	Gaby TARDIF	C.MOREL
2010	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Daniel MAHE	Gaby TARDIF	C.MOREL
2011	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Daniel MAHE	Gaby TARDIF	C.MOREL
2012	Marie Claire CHAZAL	Chantal SOUCHET	Jeanne MUNOZ	Daniel MAHE	Gaby TARDIF	C.MOREL
2013	Chantal SOUCHET	Pascal MAURAND	Jeanne MUNOZ	Daniel MAHE	Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2014	Chantal SOUCHET	Pascal MAURAND	Daniel MAHE	Jeanne MUNOZ	Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2015	Chantal SOUCHET	Pascal MAURAND	Daniel MAHE	Jeanne MUNOZ	Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2016	Chantal SOUCHET	Pascal MAURAND	Daniel MAHE	Jeanne MUNOZ	Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2017	Chantal SOUCHET	Pascal MAURAND	Daniel MAHE		Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2018	Chantal SOUCHET	Patrick BOUCHON	Daniel MAHE		Caroline MOREL	Maryse MAURAND
2019	Chantal SOUCHET	Patrick BOUCHON ET Marie Claire CHAZAL	Daniel MAHE		Maryse MAURAND	
2020	Chantal SOUCHET	Patrick BOUCHON ET Marie Claire CHAZAL	Patrick COMBRET		Maryse MAURAND	

En octobre 1962, un projet de construction d'une salle des fêtes polyvalente avait été adopté mais le maire de l'époque, M. MATHIVAT, s'y était opposé.
En 1989, pour commémorer le bicentenaire de la révolution, le conseil municipal de l'époque fait appel au foyer culturel pour co-organiser un repas et des activités ludiques. Les activités réalisées par le foyer autres que les deux repas du 14 juillet soutenaient financièrement l'école pour permettre aux enfants de partir en classe de mer ou en classe verte. En 1990, les écoles de Montcel et de Jozerand se regroupent, une association de parents d'élèves est alors constituée. Le foyer culturel se dissocie de l'école publique.

Aujourd'hui, le foyer culturel continue à œuvrer pour dynamiser la commune avec la cidrée des poilus et son escargolade, le repas pied de cochon ou daube au profit du téléthon, la fête du pain (détails page suivante) et le repas républicain avec sa retraite aux flambeaux.
Le foyer, c'est aussi la possibilité de louer de la vaisselle et du matériel.

En 2019, une nouvelle activité s'est créée avec l'atelier de cuisine pour les enfants de 6 à 12 ans « Les petits cuistots ». A chaque période scolaire, Céline LAGARDE, à l'initiative de cet atelier, organise une matinée ou après-midi avec ses cuistots en herbe. Les 2 derniers ateliers ont rencontré un réel succès auprès de ses enfants. Vous pouvez retrouver toutes les informations, photos des ateliers sur l'adresse Facebook « Les petits cuistots ».

Quelques mots de Céline LAGARDE : « c'est en cuisinant avec mes enfants que j'ai eu l'envie de partager cette activité de découverte enrichissante pour les petits habitants de Jozerand et Montcel.
Je tiens à remercier la présidente du foyer culturel de Jozerand, Chantal Souchet, pour m'avoir permis de mettre ces ateliers en place, mais aussi tous les membres du foyer qui m'aident, me soutiennent et m'encouragent dans cette délicieuse activité! En effet, leur participation et leur bonne humeur sont indispensables dans l'encadrement de nos petits cuistots! Enfin, j'apprécie l'enthousiasme et la participation des enfants lors de ces ateliers. Et qui sait? Le futur " meilleur pâtissier " sera peut-être jozerandais??! "

LE CALENDRIER 2020 DU FOYER

Dimanche 17 mai 2020 :	25 ans de la fête du pain
Lundi 13 juillet 2020 :	repas républicain et retraite aux flambeaux
Mercredi 11 novembre 2020 :	cidrée des poilus et escargolade
Samedi 5 décembre 2020 (à confirmer) :	repas pieds de cochon ou daube au profit du téléthon

L'adhésion est possible pour tout habitant de Jozerand qui souhaite s'investir dans l'animation du village et rajeunir une équipe active en recherche de membres auteurs d'idées nouvelles, fédérateurs d'activités ouvertes aux différentes générations de la population jozerandaise.

NECROLOGIE

Marcel AUMAITRE a créé le foyer culturel en 1960 et a beaucoup œuvré au niveau associatif et communal par son implication chez les Pompiers ou au Conseil Municipal en tant qu'adjoint. C'était un bon voisin, une personne simple et agréable. Nous avons une pensée affectueuse pour sa famille.

Chantal Souchet

FETE DU PAIN 2019 : NOUVEAU SOUFFLE !!!

CHASSE AU TRESOR : LE CHEMIN DU PAIN

Le 19 mai 2019, le village de JOZERAND fut pris d'assaut par de jeunes aventuriers à la recherche d'un trésor.

Laure, Steve et les autres parents d'élèves de l'Association des Parents d'Elèves (APE) Jozerand–Montcel, accueillent des enfants pour aider Hector, notre boulanger vieillissant, à retrouver sa recette et son matériel pour fabriquer le pain.

Les différentes épreuves les conduisent à la boulange à la recherche d'indices et au Four Papereux où ils fabriquent un fagot ou un écouvillon, utiles lors des cuissons dans les fours à pain.

Là, se cache une carte qui les guide à la Fontaine St Christophe. Sur la droite, le château : pas le temps de le contempler! Pourtant il va falloir reconstituer avec réussite un puzzle le représentant pour les plus grands, ou le blason de Jozerand pour les plus jeunes. Enfin, une flèche indique la Fontaine. Les yeux de nos petits aventuriers s'éclairent de mille étoiles ; chacun pousse un OUAH qui en dit long ... Pascal, « meunier du jour », et Jean-Michel, « garde moulin », accueillent les enfants avec un moulin à eau et un moulin à vent miniature en fonctionnement (réalisés par Pascal).

Ce sont les yeux écarquillés qu'ils vont questionner nos meuniers, faire de la farine avec un moulin à café datant des années 1900, et remonter à la boulange chargés des ingrédients nécessaires (eau et farine) pour façonner un objet en pâte morte.

L'aventure se termine au stand de l'APE. Les indices sont vérifiés. Elise, Maëlle, Mélissa, Yoann, Elisa, Louis, Paul et bien d'autres encore peuvent enfin ouvrir la porte du coffre et découvrir le trésor : **une boule de pain** fabriquée par Fred notre jeune boulanger (qui n'a pas perdu la mémoire), et un paquet de bonbons.

Merci aux enfants qui ont participé à cette chasse au Trésor. Merci à l'APE qui a accepté d'organiser avec le Foyer Culturel ce moment de découverte des traditions avec les enfants.

Rendez-vous le 17 mai 2020 avec L'APE pour

1 2 L'

JOZERAND PATRIMOINE

- Président : Pascal MAURAND
  - Tél. 06 67 29 38 86
  - patrimoine.jozerand@sfr.fr
- Vice-Président : Daniel RAY
- Secrétaire : Chantal SOUCHET
- Trésorier : Thierry ESBRAIRE

REALISATIONS

Le lavoir Saint Christophe

L'année 2019 a été consacrée à la restauration du lavoir. Dès le début de l'année, plusieurs séances ont été nécessaires pour la préparation du chantier et l'installation des échafaudages.

Les bénévoles de l'association ont continué à dégager le bassin. En effet, il a fallu une journée complète de labeur et de sueur pour évacuer 3 tonnes de déchets divers (pierres, vase, branches…) et nous avons ainsi découvert son système d'alimentation et de vidange que nous pourrons mettre en service lors de prochaines interventions.

Pendant ce temps-là, la bétonnière tourne à fond. Les seaux de mortier mélangé avec de la chaux arrivent. Et là c'est un des moments très attendus par l'équipe: la première pierre est enfin posée et le mur peut commencer à prendre forme. Notre mur de 7 mètres de long s'est élevé d'environ 40 cm.

L'association Jozerand Patrimoine souhaite mener à bien ce chantier pour sauvegarder et faire découvrir le patrimoine du village. Les promeneurs pourront ainsi découvrir un lavoir dans son état d'origine.

J'OZ lire

La collection de livres s'agrandit avec la pause d'une nouvelle boite à livres installée aux Girauds.
A ce jour nous avons 3 boites à livres en service. L'équipe a réussi sa dernière installation avec pas moins de 9 participants et un couple de voisins très accueillants.
Les habitants de la commune peuvent apporter leur contribution en apportant des livres dont ils n'ont plus l'utilité.

La Croix Blanche

Après avoir été reconstruite, la Croix Blanche a retrouvé les côtes de Jozerand. Il ne reste plus aux visiteurs qu'à aller contempler la vue (itinéraire dans le bulletin municipal 2019). Dans l'avenir, un banc sera mis en place pour une pause bien méritée et une vue sur les Combrailles.

MANIFESTATIONS

Projection de films d'antan (17 mars 2019)

Pour la troisième année consécutive, l'association Jozerand Patrimoine a partagé quelques-uns de ses courts métrages avec les habitants du village et des environs. Une cinquantaine de personnes sont venues voir ou revoir les images tirées principalement des scènes de la vie quotidienne filmées sur le vif pendant les années 1960.
Beaucoup d'émotion et de plaisir au cours de cette manifestation pour les spectateurs venus retrouver les enfants du pays. Beaucoup ont pu reconnaître des « anciens » du village, d'autres se sont reconnus sur l'écran.

Joz' randonnée

Pour la première fois, Jozerand Patrimoine a organisé une journée randonnée qui a permis de recevoir 220 marcheurs. Tous les randonneurs étaient très satisfaits de cette première. Ils ont pu apprécier les nombreux points de vue très typiques des Combrailles et de la chaine des puys au Forez en passant par la Limagne. Avec cette journée très ensoleillée, les odeurs de pins et de cèdres ont donné un air de vacances.
L'ensemble des circuits nous a permis de visiter le parc du château de Jozerand.
Jozerand Patrimoine remercie tous les participants, randonneurs et bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

JOZ'RANDONNEE vous donne rendez-vous en juin 2020 pour sa 2ème marche. Un parcours beaucoup plus long est à l'étude.

Concert chorale

Samedi soir 11 mai dans l'église de Jozerand, la chorale CHOEUR AMERICANTO a permis à 130 spectateurs de pouvoir s'évader au travers de plus de 15 chants d'Amérique latine. Les 11 artistes nous ont fait voyager de l'Argentine à Cuba, en passant par le Chili, le Pérou, l'Uruguay et la Colombie. L'ensemble des mélodies à capella restaient douces et également rythmées, la flûte et la guitare sèche accompagnant le tout.

Les 5 ans d'existence de l'association

Pour fêter ses 5 ans d'existence, l'association a organisé un repas champêtre.
Malgré un mois de juillet torride, la seule journée pluvieuse était pour nous. Nous avons dû en urgence rapatrier toutes les tables et ainsi terminer notre repas dans le garage. Malgré ces aléas, nous avons passé une belle journée amicale

NECROLOGIE

Marcel AUMAITRE, né le 4 octobre 1927, nous a quittés le 4 novembre 2019 dans sa 92ème année. En 1947, il est appelé sous les drapeaux et part pour le Maroc. Puis en 1953, il est embauché aux usines MICHELIN et mènera en parallèle des travaux agricoles. Très impliqué dans la commune, il fera partie des sapeurs-pompiers de Jozerand et sera nommé lieutenant en 1974.Faisant partie intégrante de l'équipe communale, il sera conseiller municipal pendant 40 ans de 1959 à 1995, puis adjoint au maire de mars 1995 à mars 2008. En 1999, il recevra la médaille d'or régionale départementale et communale pour son engagement pour le bien collectif.

Marcel AUMAITRE et Jean GONVIN, en visite à l'exposition organisée par Jozerand Patrimoine « les anciens Sapeurs-Pompiers de Jozerand »

PROJETS 2020

- Suite des travaux sur le lavoir
- Représentation d'une chorale en l'église de Jozerand (date non définie)
- JOZ'RANDONNEE dimanche 14 juin 2020 (trois parcours seront organisés dont un de 20 à 25 km environ)
- Pause d'une nouvelle boîte à livres

Pascal Maurand

Si vous portez un intérêt à l'association, vous pouvez :

- Participer à nos actions selon notre agenda disponible sur notre site
- Adhérer en devenant un membre actif
- Soutenir l'association en devant membre bienfaiteur

Pour tout renseignement :

- Pascal MAURAND, Président de l'association au 06 67 29 38 86
- Une adresse mail : **patrimoine.jozerand@sfr.fr**

N'hésitez pas à vous connecter sur le site *jozerand-patrimoine.jimdo.com*

SOCIETE DE CHASSE

- Président : Thierry BARRIERE
  - Tél. 04 73 33 02 77 - 06 10 19 54 63
  - barriere.thierry@orange.fr
- Vice-Président : Noël CHAZAL
- Secrétaire : Caroline MANOURY
- Trésorier : Gérard LIVEBARDON

La société de chasse de Jozerand comprend également

- 5 membres du bureau,
- 23 chasseurs,
- 7 actionnaires.

La société de chasse organise :

- Concours de belote : février 2020
- Concours de pétanque : juillet 2020

(Renseignements auprès de Thierry Barrière à Piory)

Et, en partenariat avec le Club du Setter Anglais (Renseignements ou inscriptions auprès de Bernard Servière à Piory) :

- Concours de chiens d'arrêt (voir détails page suivante)
  - Dimanche 26 juillet 2020 (ouvert au public de 8h00 à 13h00)
    Test d'Aptitudes Naturelles (TAN)
  - Samedi 8 août 2020 (ouvert au public de 8h00 à 16h00)
    Finale de la Coupe de France
  - Dimanche 9 août 2020 (ouvert au public de 8h00 à 16h00)
    Nationale d'élevage
  - Samedi 24 octobre 2020 (ouvert au public de 8h00 à 13h00)
    Test d'Aptitudes à la Chasse (TAC)

Vous êtes les bienvenus à ces journées de convivialité.

Un grand merci à l'ensemble des propriétaires de la commune qui acceptent notre passage sur leurs terrains pour notre loisir ainsi que pour les différentes manifestations organisées.

Amitiés à tous

Thierry Barrière

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE CLUB DU SETTER ANGLAIS

EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE DE CHASSE DE JOZERAND

La Finale de la Coupe de France des Novices

Il s'agit d'une compétition de travail réservée aux jeunes setters anglais mâle et femelle âgés de moins de 36 mois. Un millier de chiens concourent pour cette épreuve.

Cette compétition se déroulera le samedi 8 août 2020 en trois étapes :

1) *Une présélection départementale* (T.A.N.)

A l'occasion d'un test d'aptitudes naturelles, une première sélection est faite. Les chiens sélectionnés sont qualifiés pour les journées régionales (le club a découpé la France en 14 régions).

2) *Une journée de sélection régionale* (J.R.S.A.)

Cette journée est une journée de sélection au cours de laquelle sont valorisés les meilleurs sujets et où est constituée une équipe régionale de 5 chiens. Au total, 80 chiens (5 chiens par région) participeront à la finale.

3) *Une Journée Nationale* (C.F.N.)

Une journée nationale est consacrée à la Finale de la Coupe de France des Novices.

Le titre de vainqueur est décerné au terme d'un barrage au meilleur chien classé 1er Excellent.

Un classement des équipes est également réalisé par l'addition des points des chiens classés.

Ces chiens, bien souvent, nous les retrouvons dans les concours de travail sur du gibier sauvage ou naturel. Ils représentent le Club dans les compétitions nationales et internationales.

La Nationale d'Elevage

Cette manifestation est organisée chaque année et accueille les Setters Anglais de tout âge, mâle et femelle venant de France voire de l'Europe. Elle a pour but de sélectionner les plus beaux setters.

Après Combronde en 2016, Jozerand a été retenu par le Comité du Club pour cette année, le dimanche 9 août 2020. Nous attendons pour cette exposition environ 150 chiens.

Les chiens sont répartis dans 15 classes. Les critères de jugement se font sur la morphologie et le style de la race. La tête, le corps, les allures et les angulations sont pris en compte pour définir les plus beaux chiens.

Ces chiens seront les futurs grands géniteurs ou lices de la race en vue de son amélioration.

AMICALE DES ANCIENS DE JOZERAND

- Président : François GARRAUD
  - Tél. 09 60 50 10 19
  - amfgarraud@orange.fr

L'année 2019 a été fertile en activités ludiques, culturelles et gastronomiques. La moyenne des réunions est restée stable voire même en légère augmentation. Hormis les périodes scolaires printanières et estivales, ce sont donc 32 réunions qui ont eu lieu soit : 25 réunions ludiques — 4 sorties restaurant — 2 sorties cinéma — avec, en point d'orgue, un voyage découverte en péniche sur le canal de la Loire à Briennon.

Avant l'embarquement sur « l'Infatigable »

L'assemblée générale du 28 septembre dernier a permis de renouveler le calendrier des activités futures avec, en outre, un voyage à Bort-les-Orgues au mois de juin prochain.
La régularité de la participation des adhérents de l'amicale témoigne de l'intérêt accordé à ces rassemblements intergénérationnels et l'augmentation de l'effectif amicaliste ne peut que conforter la recherche et l'amélioration des activités de l'amicale des Anciens.

IN MEMORIAM

En novembre dernier, une figure de notre amicale et du village, en la personne de Marcel Aumaître, nous a quittés dans sa 92ème année. Ami toujours souriant et serviable, il a su, par sa gentillesse et sa discrétion, s'attirer spontanément l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont fréquenté. Il laisse le souvenir d'un adhérent chaleureux que nous regretterons longtemps.

Le 10 janvier, René Marchal disparaissait à l'âge de 85 ans victime d'une maladie foudroyante. Membre assidu de l'association, doté d'une grande force de caractère et beloteur acharné, il laisse, lui aussi, le souvenir d'un homme discret et affable, excellent camarade, que nous n'oublierons pas.

François Garraud

ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES FORESTIERS DOMES ET COMBRAILLES

- Président : Michel FANGET
- Vice-Présidente : Jeannette VIALETTE-GIRAUD
- Secrétaire : Marie-France BELIER
- Vice-Secrétaire : Sébastien GOTTE
- Trésorier : Jean CORNET
- Vice-Trésorière : Nicole VEDRINE

Notre association continue ses actions d'aide, d'information et de formation auprès de sa centaine d'adhérents, toujours aidée par le centre national de la propriété forestière (CNPF). Nos activités s'articulent autour de 4 orientations :

- amélioration des connaissances sylvicoles.
- visites et découvertes.
- actions vers divers publics.
- organisation et évolution de l'association.

En 2019, notre première animation a été la présentation de notre site internet sur lequel vous pouvez nous retrouver : https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com. Le thème fort de sylviculture a été « les sols forestiers » au travers de deux séances (en salle et sur le terrain) animées par une ingénieure pédologue de l'INRA. Une animation sur les techniques de plantation et une sur les produits phytosanitaires en forêt ont complété ce chapitre. Nous avons effectué deux visites très intéressantes : la pépinière COMBRE à Saint-Hilaire-les-Monges et la scierie DUBOT à Saint-Avit.

Dans le cadre de la journée internationale de la forêt, l'école et la municipalité de Jozerand nous ont accueillis. Une grande satisfaction pour nous de voir l'enthousiasme et l'intérêt que portent les jeunes participants aux travaux pratiques de plantation que nous leur avons proposés.

Pour 2020, notre plan d'actions est établi. Il reprend nos 4 orientations. Il est disponible sur notre site internet. Par ailleurs, nous continuerons nos actions visant à aider chaque adhérent à mieux connaître sa forêt, à mieux appréhender le potentiel qu'elle recèle et à mieux la défendre contre les multiples et diverses agressions. En bref, à conduire une vraie gestion durable.

En 2019, la forêt a souffert. Dans la continuité de 2018, la sécheresse et les fortes chaleurs estivales ont permis à des maladies et à des insectes de se développer. Les dégâts sont importants, le printemps nous apportera une réponse sur leur véritable ampleur. D'ores et déjà les spécialistes de la forêt ont tiré des conclusions suite à leurs constats. A défaut d'avoir des solutions miracles, ils ont identifié les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour éviter ou limiter les effets néfastes dus au changement climatique. Notre association s'efforcera de relayer au mieux ces précieuses informations car hélas, les seules pratiques du passé ne sont plus suffisantes pour assurer la préservation d'une forêt répondant à tous les objectifs que nous fixe la société.

Michel FANGET, président

22/06/2019, Saint Hilaire les Monges :
Visite d'une pépinière forestière

13/09/2019, Cisternes la Forêt :
Les diverses techniques de plantation

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter :

Michel Fanget

Association de propriétaires forestiers Dômes et Combrailles,
La Viall
63560 TEILHET

Tél : 09 77 76 55 44
Courriel : forets.domcom@gmail.com

LES PROFESSIONNELS DE JOZERAND

L'AUBERGE DE PIORY

L'Auberge de Piory est située au Pont de Piory, près des berges de la Morge, rivière dont la proximité contribue au charme de ce restaurant et apporte une note de fraîcheur en été.

L'établissement a vu le jour en 1987. Cette année-là, Franck Bosotti, l'actuel propriétaire et « Chef Cuistot » achète « Chez Lulu », petit bistrot tenu depuis des années par une figure locale, bien connue des jozerandais. Après des travaux d'agrandissement et divers aménagements, l'auberge est créée telle que nous la connaissons.

Pour recevoir sa clientèle, l'auberge dispose de 2 salles d'une capacité maximale d'environ 100-150 couverts, auxquelles s'ajoutent une terrasse couverte de 50 m^2 (de juin à septembre) et des tables en extérieur, près des rives de la Morge, aux beaux jours.

L'établissement est ouvert tous les jours de la semaine à l'exception du lundi et propose à ses clients une restauration traditionnelle. Du mardi au vendredi midi, un « repas ouvrier » est servi avec entrée, plat, fromage, dessert, café et ¼ de vin compris. Le samedi et dimanche midi, 2 repas adultes et 1 repas enfants sont proposés ainsi que des plats à la carte où figurent les 2 spécialités du « chef » : petite friture de poisson et cuisses de grenouilles ! En juillet et août, l'auberge est également ouverte en soirée les vendredis et samedis.

La clientèle est principalement une clientèle de proximité. Le « repas ouvrier » attire salariés et artisans des environs ainsi que des routiers de passage. L'auberge reçoit également, chaque année, divers Clubs du Troisième Age des Combrailles venus passer un moment de convivialité et se régaler de bons petits plats.

L'auberge est aussi le centre d'évènements annuels :

- Concours national de boules
- Concours du Club du Setter Anglais

Ces 2 manifestations sont sous le patronage de la Société de Chasse de Jozerand (voir dates page 25).

- Ouverture nationale de la pêche (14 mars 2020) avec des « extras » tels que tête de veaux, pied de cochon, bavette à l'échalote, …

Les fameuses cuisses de grenouilles

Concours du Club du Setter Anglais

En conclusion, particuliers, clubs, associations…, l'Auberge de Piory vous invite à venir déguster, dans une ambiance chaleureuse, les petits plats mitonnés par Franck Bosotti.
Bon appétit à tous !

Auberge de Piory
Pont De Piory
63460 Jozerand
Tél. : 04 73 33 03 56

Liste des professionnels de Jozerand parue dans l'agenda 2019 « L'Essentiel de votre Territoire »

Agences comptables, services juridiques et sociaux

Consultants

PJL Conseils (Conseil aux entreprises)	08 92 97 67 18

Agriculture :

Agriculteurs :

EARL Du Moulin de Barbe	06 64 20 00 55
Thierry BARRIERE	04 73 33 02 77

Exploitant forestier :

Patrice ROUBET	04 73 33 09 95

Paysagistes :

« Dubotant » (Jardinier paysagiste)	09 74 56 02 45

Commerce de bestiaux :

SARL Brochette	04 73 33 02 92

Bâtiment, travaux publics :

Electricité :

SARL Clostre Calmels	06 27 49 78 44

Maçonnerie :

CMCA	04 37 65 57 13
Dubosclard SARL	04 73 33 74 90
Juan MARQUES	04 73 33 03 68

Menuiserie, charpente :

Jérémy PARANT	06 75 40 81 69

Plâtrerie-Peinture :

Deco Teix Entreprise	04 73 97 59 87

PME, Ateliers industriels, PMI :

BB Dentaire	04 73 33 05 28

Restauration, bar :

Auberge de Piory	04 73 33 03 56

Santé :

Infirmiers :

Natacha POL	06 11 14 58 95

Services aux particuliers et aux collectivités :

Centre de loisirs, garderie :

Action Jeunesse et Famille	04 73 33 02 73

Pension, dressage, toilettage animal :

Arche de l'Orée du Bois	06 31 79 78 25

Tourisme, loisirs

La Ferme de Claudine (Ferme pédagogique)	04 73 33 01 27

A.J.F.- LE TEMPS DES VACANCES

Madame et Monsieur LAROUDIE furent les fondateurs et directeurs du centre de vacances « LE VERT COTEAU », inauguré en 1963, afin d'accueillir des enfants de toute la France. Venus de Clermont-Ferrand où ils étaient pasteurs, ils ont été acceptés rapidement par les villageois tant ils étaient charmants et gentils.

Le Comte de Chabrol mit à leur disposition, dans un premier temps, l'ancienne école (le couvent, photo ci-contre) pour pouvoir accueillir les enfants ; cela remonte à 1964. Certains enfants logeaient dans l'école (une vingtaine) alors que d'autres étaient dans des toiles de tentes ou chez l'habitant. C'était alors un réel parcours du combattant et une organisation draconienne d'installer les enfants dans des conditions harmonieuses.

Mais cela ne suffisait pas et Mme et M. LAROUDIE ont essayé de trouver un emplacement plus conséquent afin de continuer leur action de directeur de colonie de vacances assistés de moniteurs et monitrices, pour le bien-être de nos chers enfants. Ils avaient une réelle envie de vouloir faire le bonheur des enfants.

Le terrain enfin trouvé, ils devinrent propriétaire de 23 parcelles de terres appartenant auparavant à des habitants de Jozerand. Ces terres étaient faites de landes et de rochers, de broussailles et de sapins dont la vue imprenable permettait d'apprécier un panorama unique. Après maints travaux de nettoyage et de débroussaillage laborieux en famille, ainsi que des travaux d'accessibilité par la route et installation électrique (prise en charge en partie par la municipalité), vint ensuite le jour tant attendu de la construction du bâtiment qui deviendra le point central de la colonie ; cela débuta en 1971. Avec l'aide de personnes volontaires très investies dans les travaux de constructions, 6 grands bâtiments sortirent de terre soutenus par l'équipe de personnes de nationalité portugaise, pour la gestion du centre (services généraux, infirmerie, 3 dortoirs avec douches, lavabos et cabinets de toilette, 1 grande salle d'activités).

Puis le centre évoluant, il a fallu construire 12 studios avec cuisine, salle à manger et salon pour accueillir des séniors tout au long de l'année.

République Française

Secrétariat d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Jeunesse et des Sports.

Lettre de Félicitations

avec citation au Bulletin Officiel de la Jeunesse et des Sports

Le Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, félicite Monsieur Léonard LAROUDIE

domicilié à COMBRONDE

Pour les services rendus à la cause de la Jeunesse et des Sports

Fait à Clermont-Ferrand Le 25 Octobre 1990

Le Secrétaire d'Etat

Le Préfet de la Région AUVERGNE

Préfet du PUY-DE-DOME

Bernard LANDOUZY

Le transfert complet des enfants dans le nouveau centre en 1974 fût une réelle joie pour tous. Une équipe de 50 personnes étaient en charge du bon fonctionnement du site pour une capacité maximum de 230 enfants.

En 1990, M. LAROUDIE reçut une lettre de félicitations avec citation au Bulletin Officiel de la Jeunesse et des Sports pour les services rendus à la cause de la jeunesse et des sports.

Les enfants ont profité et profitent encore pleinement du camp de vacances même si Mme et M. LAROUDIE ont passé la main, le cœur gros, après 40 années de dévouements afin que des enfants puissent encore profiter de notre village, de notre région et du soleil généreux !!!

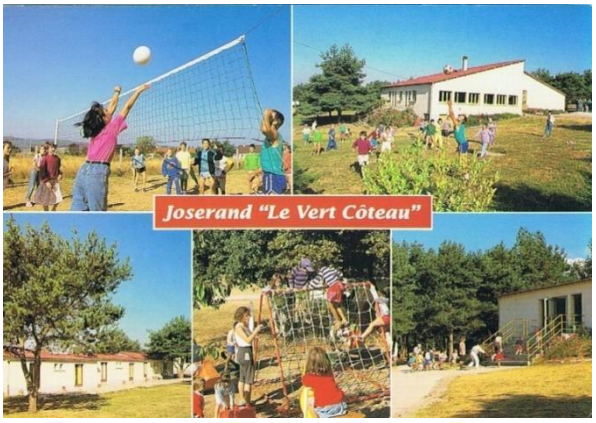

Depuis 2002, c'est l'Association « AJF-Le Temps des Vacances » qui gère ce merveilleux site. Présidée à son arrivée par Mme BASIN, elle est dorénavant sous la responsabilité de Mme Sandrine CARCASSA. Le centre organise de nombreux séjours pour les enfants de 6 à 17 ans en avril (camps de créativité/préparation aux examens) mais aussi l'été (colonies). Les objectifs pédagogiques généraux sont : la favorisation du vivre ensemble ; l'épanouissement physique, moral, spirituel ; le développement de l'autonomie et des centres d'intérêts. L'association n'oublie pas les familles et c'est pourquoi elle organise un séjour à l'automne leur permettant de se rencontrer, se retrouver et partager des moments chaleureux. Il est également possible de louer une partie du centre (en gestion libre ou pension complète) pour organiser des évènements familiaux ; plusieurs Jozerandais en ont déjà bénéficié, pourquoi pas vous ? Ecoles et collèges profitent eux aussi des lieux pour découvrir la belle région d'Auvergne, profiter d'un point de vue exceptionnel sur la chaîne des Puys, et découvrir les qualités culinaires que sont celles de l'AJF.

Ces dernières années, l'Association a apporté de nombreuses améliorations : un rafraîchissement de tous les lieux de couchages (studios et bâtiments, 125 couchages au total) ainsi qu'une rénovation

des 3 salles à manger (220 couverts en un service). Elle est actuellement sur le point de finaliser la construction de 3 chalets en bois d'une capacité de 10 couchages chacun.

Une des grandes caractéristiques de cette association est son personnel. Tous ceux qui se joignent à elle, pour une durée d'un week-end, une semaine, ou plusieurs mois sont bénévoles (personnel au pair). Ce sont eux qui, par leur générosité et leur état d'esprit, permettent au « Temps des Vacances » de poursuivre son œuvre et de voir des participants, à chaque fois, réjouis de leur séjour. Un grand bravo à ces quelques 150 bénévoles, et à tous ceux qui les rejoindront.

Le site internet www.ajf-letempsdesvacances.fr, dispose de toutes les informations nécessaires sur le centre et ses activités, ainsi que les coordonnées pour celles et ceux qui souhaiteraient profiter de ce lieu.

Sandrine CARCASSA (présidente de l'Association) a eu l'honneur de recevoir, lors des vœux du Maire de Jozerand en janvier 2020, une médaille ainsi qu'un diplôme d'honneur du bénévole associatif organisé par le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Département 63 pour son engagement envers les enfants au sein de cette association.

Contact : Association « A.J.F. Le Temps des Vacances
19 Puy Chazel
63460 Jozerand
Tel. : 04 73 33 02 73
Portable : 06 89 37 04 55 (Sandrine Carcassa)
Fax : 04 73 33 05 76
Ajf-letempsdesvacances@orange.fr

ASSOCIATION RESEAU SENIORS CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES

CLIC Riom Limagne Combrailles

Association Réseau Seniors

Œuvrant pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, dans une mission de service public, le CLIC Riom Limagne Combrailles vous délivre tout type d'informations concernant les services existants, les dispositifs d'aides possibles, les structures pouvant vous accueillir, mais aussi les actions collectives et évènements auxquels vous pourriez participer sur votre commune et ses environs.

Au-delà de sa mission d'information, le CLIC peut vous accompagner dans vos démarches administratives, au sein de ses locaux, par téléphone, ou en se rendant à votre domicile. Un professionnel peut également se déplacer chez vous pour évaluer vos besoins et définir les interventions nécessaires à votre maintien à domicile dans les meilleures conditions (intervention d'un service d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers, d'un médecin généraliste, mise en place du portage de repas…). Le CLIC se charge alors de prendre contact avec tous les professionnels et de mettre en place l'accompagnement dans sa globalité.

Le CLIC Riom Limagne Combrailles prévoit également des actions collectives et évènements pour votre bien-être, avec entre autres des ateliers prévention, et des moments d'échange et de partage.

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT — Carsat Retraite & Santé au travail Auvergne — ars

N'hésitez donc pas à joindre le CLIC :

Services entièrement gratuits

CLIC Riom
Limagne Combrailles
73 rue Lafayette
63200 Riom

☎ 04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr

Informations disponibles sur notre site Internet :
www.clic-riom.fr

ADIL

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques : rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie, etc. dans le logement collectif ou individuel. Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !

adil Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme — INFO→ ÉNERGIE

Contactez le guichet unique, gratuit, neutre et indépendant : ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75
contact@adil63.org www.adil63.org

Membre du réseau FAIRE

LE RELAIS

Que donner au Relais ?
vêtements propres et secs
petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...)
chaussures liées par paires
linge de maison
• Il suffit de les rassembler dans un sac fermé (moins de 30L).
• En raison des débouchés faibles, voire inexistants, merci de ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usées.
• Pour trouver le conteneur du Relais le plus proche de chez vous :
→ www.lerelais.org
Ding Fring par le Relais, un réseau de boutiques solidaires et pas chères
• Vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Les plus beaux articles collectés sont revendus à petit prix dans nos boutiques Ding Fring.
• Pour trouver la boutique Ding Fring la plus proche de chez vous :
→ www.lerelais.org

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme
Merci ! Grâce à vos dons de vêtements, le Relais crée 1 emploi durable par semaine depuis 1984 ! Le Relais, réseau d'entreprises leader de la valorisation textile en France, agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion.
Son objectif Aider les personnes en grande difficulté économique à préserver leur dignité et à retrouver leur autonomie financière en leur apportant une vraie solution de réinsertion par le travail.
Pourquoi recycler les vêtements et les chaussures ?
Pour :
• créer des emplois
• limiter le gaspillage
• protéger l'environnement
Les chiffres
61 % de réemploi
revente des textiles en bon état à l'export et dans les boutiques Ding Fring
36 % de recyclage
transformation des textiles usagés en nouveaux matériaux (isolant thermique et acoustique Métisse®, chiffons...)
3 % de déchets

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TEOMi =

Part Fixe (liée à la valeur locative du logement)

+

Part Incitative
(ma production de déchets de l'année précédente)
Nombre de levées des poubelles vertes ou jaunes

et Nombre de dépôts dans les Points d'Apport Volontaire

Les accès et dépôts en déchèterie ne sont pas pris en compte dans la tarification incitative.

En 2020...

- **Je règle la TEOMi avec la taxe foncière.** Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2019.

- Ma production de déchets est mesurée du 1er janvier au 31 décembre 2020. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2021.

et en 2021...

- **Je règle la TEOMi avec la taxe foncière.** Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2020.

- Ma production de déchets est mesurée du 1er janvier au 31 décembre 2021. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2022.

Pour suivre ma consommation :
www.sba63.fr/mon-compte-mes-services

SBA - 04 73 647 444 - du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h - conseilusager@sba63.fr

Et si votre vieux vélo vivait son heure de gloire ?

Le 10 juillet 2020, le Tour de France fera étape à Châtel-Guyon !

Pour préparer cet événement, la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans et le SBA vous proposent de rapporter votre vieille bicyclette en déchèteries pour lui offrir son heure de gloire.

Repeinte et customisée, elle sera fièrement exposée sur les ronds-points du territoire !

J'AI UN VIEUX VÉLO ET JE VEUX PARTICIPER À L'OPÉRATION "MON VIEUX VÉLO AU TOUR DE FRANCE", COMMENT FAIRE ?

C'est simple !

- Apportez tout simplement votre vieux vélo (peu importe la taille ou l'état, roulant ou non roulant, y compris des « pièces » roues, guidons, etc.) à la déchèterie de Riom ou de Veyre-Monton en vous signalant au gardien, aux horaires d'ouverture.
- Il sera collecté par le SBA et remis à l'association Avenir Insertion, qui le prendra en charge.
- Retrouvez-le ensuite sur la route du Tour !

CALENDRIER DES COLLECTES 2020
Jozerand

Ordures Ménagères collectées le **LUNDI**

Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier		février		mars		avril		mai	
1 M Férié	01	1 S		1 D		1 M		1 V Férié	
2 J		2 D		2 L		2 J		2 S	
3 V		3 L		3 M		3 V		3 D	
4 S		4 M		4 M		4 S		4 L	
5 D		5 M	06	5 J	10	5 D		5 M	
6 L		6 J		6 V		6 L		6 M	
7 M		7 V		7 S		7 M		7 J	19
8 M	02	8 S		8 D		8 M		8 V Férié	
9 J		9 D		9 L		9 J	15	9 S	
10 V		10 L		10 M		10 V		10 D	
11 S		11 M		11 M		11 S		11 L	
12 D		12 M	07	12 J	11	12 D		12 M	
13 L		13 J		13 V		13 L Férié		13 M	
14 M		14 V		14 S		14 M		14 J	20
15 M	03	15 S		15 D		15 M		15 V	
16 J		16 D		16 L		16 J	16	16 S	
17 V		17 L		17 M		17 V		17 D	
18 S		18 M		18 M		18 S		18 L	
19 D		19 M	08	19 J	12	19 D		19 M	
20 L		20 J		20 V		20 L		20 M	
21 M		21 V		21 S		21 M		21 J Férié	21
22 M	04	22 S		22 D		22 M		22 V	
23 J		23 D		23 L		23 J	17	23 S	
24 V		24 L		24 M		24 V		24 D	
25 S		25 M		25 M		25 S		25 L	
26 D		26 M	09	26 J	13	26 D		26 M	
27 L		27 J		27 V		27 L		27 M	
28 M		28 V		28 S		28 M		28 J	22
29 M	05	29 S		29 D		29 M		29 V	
30 J				30 L		30 J	18	30 S	
31 V				31 M	14			31 D	

Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte

Je rentre le bac une fois vidé

Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert

Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune

Je sors mon bac quand il est plein

Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

Ordures Ménagères collectées **LUNDI**

Emballages Recyclables collectés **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juin		juillet		août		septembre	
1 L Férié		1 M		1 S		1 M	
2 M		2 J	27	2 D		2 M	
3 M		3 V		3 L		3 J	36
4 J	23	4 S		4 M		4 V	
5 V		5 D		5 M		5 S	
6 S		6 L		6 J	32	6 D	
7 D		7 M		7 V		7 L	
8 L		8 M		8 S		8 M	
9 M		9 J	28	9 D		9 M	
10 M		10 V		10 L		10 J	37
11 J	24	11 S		11 M		11 V	
12 V		12 D		12 M		12 S	
13 S		13 L		13 J	33	13 D	
14 D		14 M Férié		14 V		14 L	
15 L		15 M		15 S Férié		15 M	
16 M		16 J	29	16 D		16 M	
17 M		17 V		17 L		17 J	38
18 J	25	18 S		18 M		18 V	
19 V		19 D		19 M		19 S	
20 S		20 L		20 J	34	20 D	
21 D		21 M		21 V		21 L	
22 L		22 M		22 S		22 M	
23 M		23 J	30	23 D		23 M	
24 M		24 V		24 L		24 J	39
25 J	26	25 S		25 M		25 V	
26 V		26 D		26 M		26 S	
27 S		27 L		27 J	35	27 D	
28 D		28 M		28 V		28 L	
29 L		29 M		29 S		29 M	40
30 M	27	30 J	31	30 D		30 M	
		31 V		31 L			

Le nettoyage de mon bac est à ma charge

Je contacte le SBA en cas de déménagement

Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées

Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre

Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquin Perez Carretero
Zone de Layat II - CS 10025 - 63201 Riom Cedex
04.73.647.444 - conseilusager@sba63.fr - www.sba63.fr

LETTRE D'INFORMATION - MAIRIE DE JOZERAND

INFORMATIONS MUNICIPALES

Toute personne désirant recevoir, par courrier électronique, les informations municipales (culture, loisirs, etc.) est priée de communiquer son adresse e-mail au secrétariat de la Mairie :
jozerand@wanadoo.fr

TARIFS DE LOCATION DE LA SALE DES ACTIVITES

Du 1er mai au 30 septembre (forfait week-end, 2 jours) :	100 €
Du 1er octobre au 30 avril (forfait week-end, 2 jours) :	150 €
Du lundi au vendredi :	50 €/jour

PETITE INFO

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, publicités ou journaux gratuits qui y sont déposés sans être spécifiquement ou nommément adressés à leurs destinataires.

Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible !

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non sollicités ou préfèrent trouver ces informations sur Internet et qui désirent ne plus recevoir d'imprimés papier dans leur boîte aux lettres, il est possible d'apposer sur celle-ci un autocollant ou une **étiquette « Stop Pub »**, mentionnant le refus de recevoir ce type d'imprimés. **Les autocollants sont disponibles en mairie**.

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bernard Chaput, conciliateur de justice tient des permanences pour **les communes des cantons de Saint Georges de Mons et de Saint Ours les Roches.**

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée en cas de différends relevant du droit, de la consommation et du travail.

Bénévole, assermenté, Il est tenu à l'obligation de réserve et au secret.

La procédure de conciliation est simple, amiable et gratuite. Elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf souhait du justiciable.

Les permanences du conciliateur auront lieu **sur rendez-vous** dans les mairies suivantes :

- Mairie de Pontgibaud, le 2° jeudi du mois de 9h à 12h
- Mairie de Saint Georges de Mons, le 3° jeudi du mois de 9h à 12h
- Mairie de Combronde, le 4° jeudi du mois de de 9h à 12h
- Tribunal d'Instance de Riom, 1° vendredi du mois de 9h à 12h

Contact : Téléphone : 07 61 23 18 21
Mail : bernard.chaput@conciliateurdejustice.fr
www.conciliateurs.fr

REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

L'écobuage et les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 juillet 2012 réglementant les feux de plein air.

… Qu'est-il interdit de faire brûler ?

Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel :

- les déchets **végétaux ménagers** ou assimilés : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage, ...
  Ces déchets végétaux ménagers doivent être **valorisés par compostage,** broyage, **déposés en déchetterie** ou collectés dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères,
- tout type de **déchets autres que végétaux,** (plastique, caoutchouc, ..).

… Que peut-on faire brûler ?

- les déchets **végétaux agricoles ou assimilés** issus de l'exploitation, de la valorisation ou de l'entretien de prés, champs, vergers ou vignes, de travaux de débroussaillage, d'élagage, d'abattage et de dessouchage de haies arbustives, d'arbres ou d'arbustes.
  Toutefois, **le compostage** et **le broyage** doivent être privilégiés.
- les **rémanents de coupe, branchages et bois morts** dont le maintien **en forêt** est de nature à favoriser la propagation des incendies ou d'infections sanitaires.
- les broussailles et résidus de culture sur pied dans le cadre d'un **écobuage** en zones montagneuses et accidentées.

Parce qu'un feu, même au départ de faible ampleur, peut vite devenir incontrôlable, être une gêne pour le voisinage et présenter des risques sanitaires, des règles s'imposent.

Cadre réglementaire :

- Arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 réglementant les feux de plein air
- Arrêté préfectoral du 5 janvier 2012 portant organisation en cas de pointe de pollution atmosphérique sur la région de Clermont-Fd - Riom - Issoire

Sites Internet :

- www.legifrance.gouv.fr
- www.auvergne.pref.gouv.fr
- www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr
  (rubrique Préservation de la nature - Réglementation des activités nature, modèle de déclaration préalable téléchargeable)

En cas d'urgence :

- Contactez le 18

Vos contacts :

Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme
Service sécurité civile
18 Boulevard Desaix - 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Téléphone : 04 73 98 63 63
Mel : ddpp@puy-de-dome.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme
Service de l'Eau, de l'Environnement et de la forêt
Site de Marmilhat - BP 43 - 63370 Lempdes
Téléphone : 04 73 42 15 34
Mel : ddt-seef@puy-de-dome.gouv.fr

PEFC 10-31-1829 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Brûlage de végétaux dans le Puy-de-Dôme

Ce document s'adresse aux particuliers qui souhaitent réaliser un brûlage de végétaux sur pied ou de déchets végétaux.

Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme
Service de l'Eau de l'Environnement et de la Forêt

Octobre 2012

…Quelles précautions dois-je prendre dans tous les cas ?

Le feu ne doit entraîner aucun danger pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires :

- les déchets végétaux doivent être bien secs pour brûler facilement et faire le moins de fumée possible,
- **le feu doit rester sous surveillance permanente** et les moyens nécessaires pour éteindre le feu doivent être à disposition,
- aucun feu ne doit être allumé si la vitesse du vent dépasse les 20 km/h.

NB : à 20 km/h les feuilles et petites branches sont agitées en permanence, le vent déploie les drapeaux légers (degré 3 sur l'échelle de Beaufort)

En cas de pointe de pollution atmosphérique, tout type de feu de plein air est interdit (message d'alerte diffusé selon dispositions prévues à l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2012).

Tout feu de végétaux est interdit
du 1er juillet au 30 septembre.

… Quelles conditions dois-je respecter ?

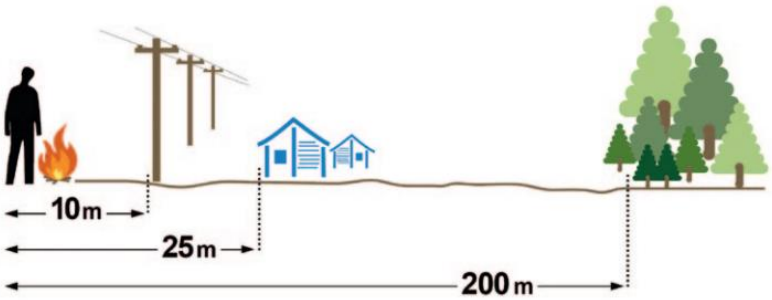

Tout feu de plein air est interdit à moins de :

- **10 m des lignes électriques** ou téléphoniques aériennes,
- **25 m des voies de circulation,** des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables,
- **200 m des bois,** forêts, plantations, reboisements (sauf pour les propriétaires).

Attention
En cas de non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air, des sanctions pénales sont applicables.

… Limitations supplémentaires dans le cas d'écobuage pour les végétaux sur pied,

- la surface à brûler doit être **fractionnée en unités de 2 ha** maximum pour pouvoir rester maître du feu,
- une **bande de 25 m doit être préalablement nettoyée** autour de la surface à brûler,
- la surface à brûler doit être éloignée de plus de **50 m des bois,** forêts, plantations, reboisements,
- l'écobuage fait l'objet d'une **déclaration préalable** en mairie **(modèle disponible sur site internet).**

TERRAINS EN VENTE

La commune a mis en vente en 2019 un terrain communal aux Charmats, divisé en 4 lots de terrain à bâtir. Deux lots sont déjà réservés. Il reste donc 2 lots à vendre, l'un de 1212 m^2 et l'autre de 941 m^2.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE ET DE LA 4G

Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune de Jozerand, débutés fin 2019, se poursuivent début 2020. Selon « Auvergne Très Haut Débit », ce déploiement devrait être terminé au second semestre 2020.

En ce qui concerne la 4G, la carte de déploiement de nouveaux pylônes 4G proposée au Conseil départemental et à la Région nous a été communiquée au premier semestre 2019 ; cependant, elle ne constitue qu'une proposition car l'arbitrage final incombe à la Région. Un pylône est prévu sur Jozerand et il vient en 3ème position dans l'ordre de priorité.

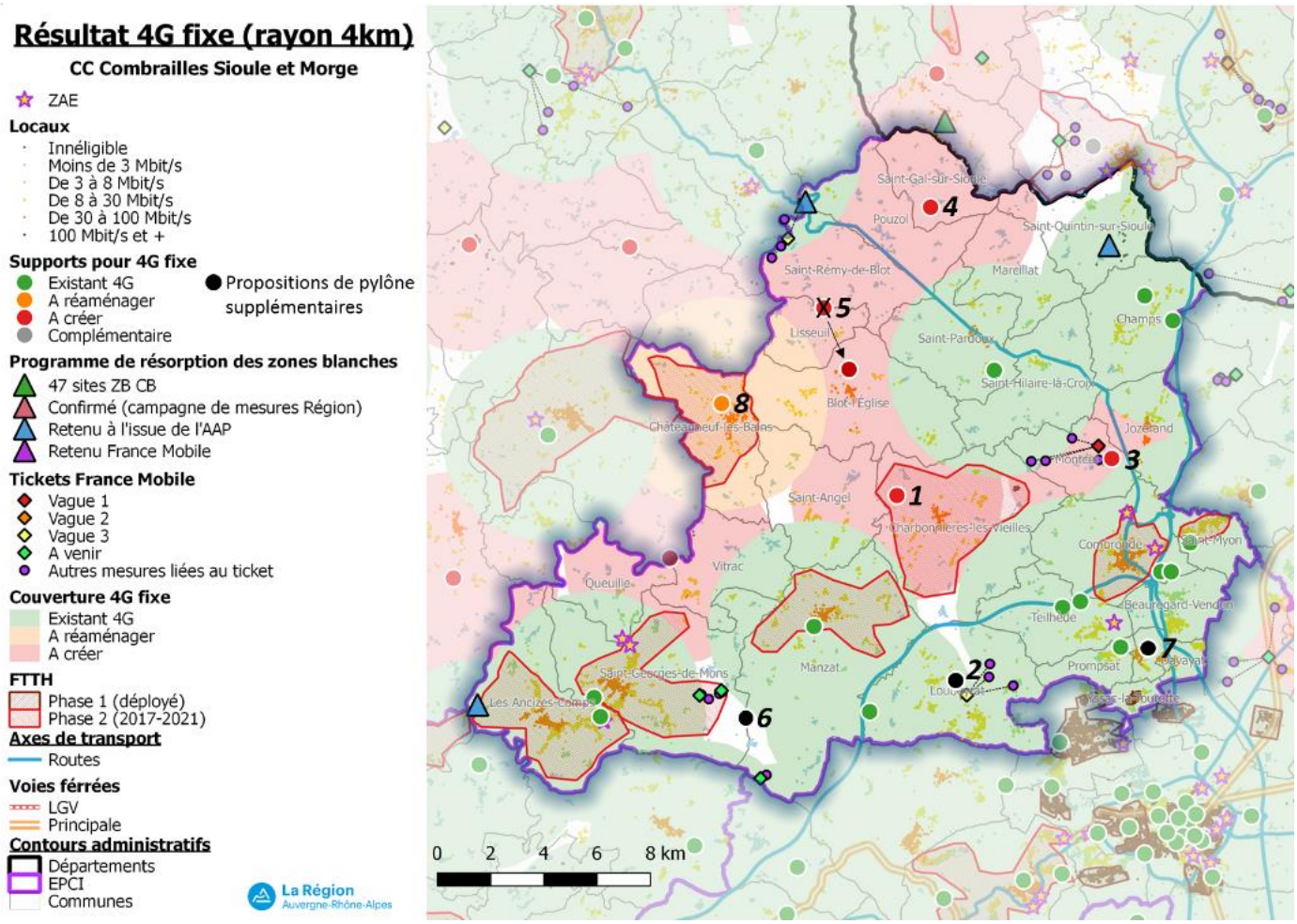

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MDJ) DE SAINT JACQUES

Le 6 septembre 2017 la première MJD du Puy-de-Dôme a ouvert ses portes au quartier Saint Jacques de Clermont-Ferrand (10 boulevard Claude Bernard), zone de sécurité prioritaire.

La MDJ, établissement judiciaire, constitue un lien direct entre la justice et le citoyen. Elle participe ainsi à la justice de proximité avec trois axes d'actions :

- favoriser l'accès au droit de toute personne et notamment les personnes en difficulté, par exemple les victimes d'infraction,
- contribuer à l'apaisement des conflits ou des tensions dans un quartier en mettant en œuvre les procédures de médiation et de conciliation,
- développer en matière pénale des réponses alternatives aux poursuites pénales pour lutter contre la petite délinquance (rappel à la loi, médiation pénale)

Toute personne peut bénéficier **d'informations gratuites** sur ses droits et obligations et d'une **orientation** vers le service compétent adapté à sa **situation personnelle**.

Heures d'ouvertures

	9h - 12h15	14h - 17h
lundi	ouvert	ouvert
mardi	ouvert	fermé
mercredi	fermé	ouvert
jeudi	ouvert	ouvert
vendredi	ouvert	ouvert

Maison de Justice et du Droit
Quartier Saint-Jacques
10 Boulevard Claude Bernard
63000 Clermont-Ferrand
mjd.clermont-ferrand@justice.fr
Tél : 04.73.78.52.27

RECETTE

ALIGOT

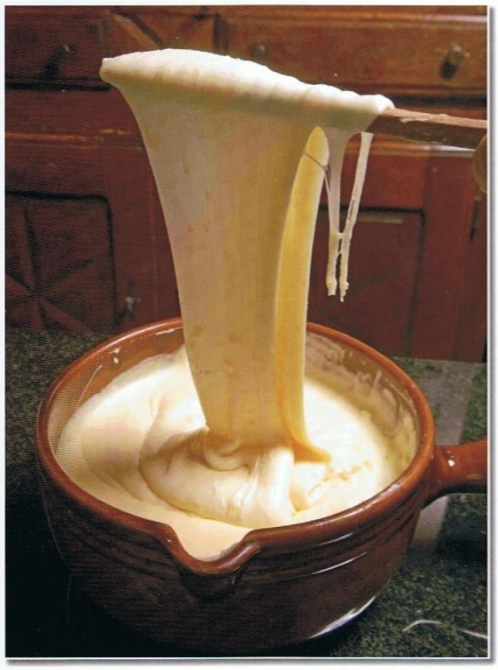

Ingrédients pour 6 personnes

. 1 kg de pommes de terre (plutôt vieilles)
. 350 g de tome fraîche coupée en petits cubes
. 2 cuillères à soupe de crème épaisse
. 1 gousse d'ail
. Sel et poivre

Préparation de la recette

. Cuire les pommes de terre à l'eau et les réduire en purée.
. Lier avec la crème.
. Ajouter l'ail haché, le sel et le poivre, finir par les cubes de tome fraîche.
. Mélanger la préparation sans s'arrêter.
. L'aligot est prêt lorsque le mélange devient homogène et qu'il s'étire en fils abondants.

NB : vous pouvez rajouter du Cantal entre-deux pour apporter un peu plus de goût

Dégustez l'aligot avec de bonnes saucisses préalablement dorées à la poêle ;
Accompagnez le tout d'une bonne salade de doucette sauvage assaisonnée.

Bon appétit !

PHOTOS – DANS L'HISTOIRE DE JOZERAND

Avant

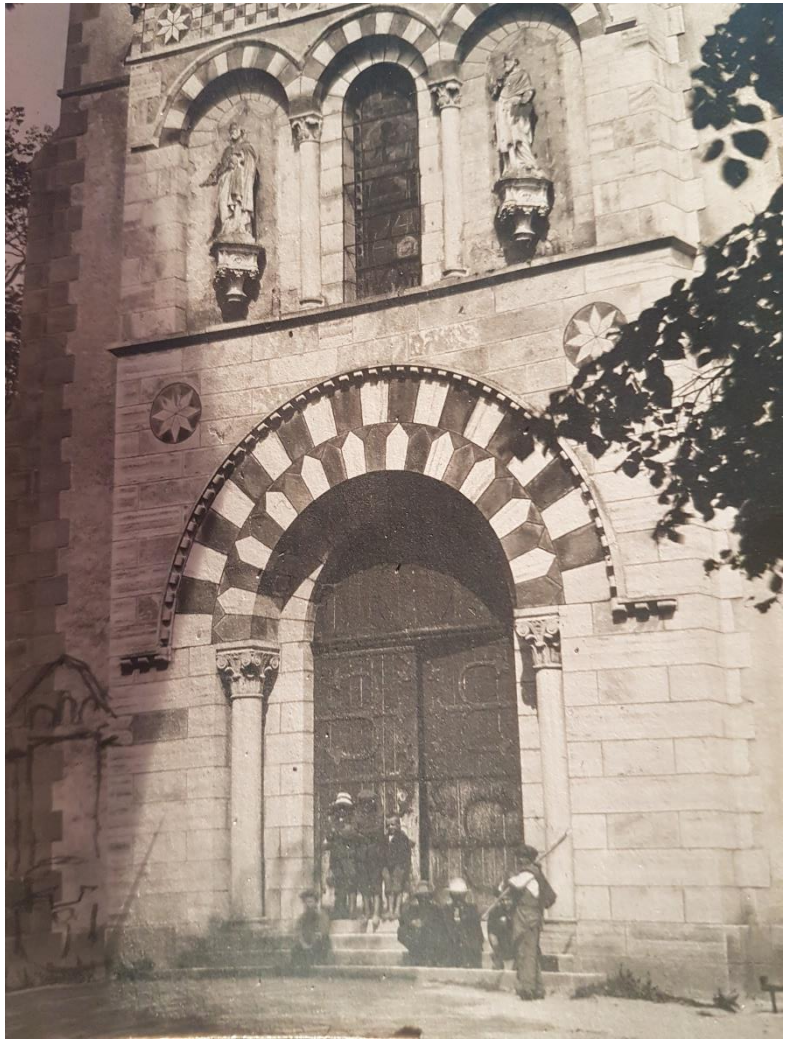

De nos jours